



LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION LA ROCHE ENSEMBLE - FÉVRIER 2023

La Roche
ENSEMBLE

LA ROCHE ENSEMBLE, CONSTITUTION D'UNE ASSOCIATION LOI 1901

Depuis le 1^{er} janvier 2023, notre équipe "La Roche Ensemble" est devenue une association "Loi 1901".

Fort des 24,2% des suffrages exprimés lors des dernières élections municipales de 2022, l'équipe La Roche Ensemble est représentée par 4 élus et citoyens, Patrice Contat, Nicole Rannard, Virginie Dang Van Sung et Michel Langlet.

Pour poursuivre notre engagement et maintenir notre dynamique, La Roche Ensemble est depuis ce début d'année une association "Loi 1901" et vous êtes déjà nombreux à avoir adhéré. Nous vous remercions de votre soutien... Nous vous invitons, Rochoise, Rochois à nous rejoindre pour faire entendre votre voix et vos différences de points de vues.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'adhésion, celle-ci est déductible des impôts à hauteur de 66% du montant.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité et vous abonner à nos newsletters sur notre site Internet : la-roche-ensemble.fr

Ainsi que nous suivre sur notre page Facebook.

SUR LA PHOTO DE GAUCHE À DROITE

FRANCK MARMOUX - VIRGINIE DANG VAN SUNG - ÉMILIE BROTONS - PATRICE CONTAT - VALÉRIE MAULET - CARINE CARPENTIER - ANDRÉ COTTERLAZ-RANNARD - NICOLE RANNARD - SUZY FAVRE-ROCHEX

SOMMAIRE

LE DOSSIER - PAGES 2-3

LA HAUTE-SAVOIE ARENA

💛 Nos interrogations et questions sur ce projet impactant le quotidien et la vie des Rochois.

EN BREF, À PART ÇA ! - PAGE 4

FOOD-TRUCKS

💛 L'installation de food-trucks sans concertation ni dialogue avec les restaurateurs rochois.

MANAGER DU CENTRE-VILLE

💛 Une de nos propositions sans aucune avancée.

CENTRE MÉDICAL

💛 Inauguré le 31 janvier dernier, il ne manque plus que l'équipe médicale.

ANCIEN HÔPITAL ANDREVETAN

💛 Les auditeurs de Radio Mont-Blanc sont mieux informés de l'avancée de ce dossier que vos élus.

BULLETIN D'ADHÉSION

JE SOUHAITE REJOINDRE ET SOUTENIR L'ASSOCIATION "LA ROCHE ENSEMBLE", CI-JOINT LE RÈGLEMENT DE MON ADHÉSION

NOM PRÉNOM

ADRESSE VILLE

PORTABLE E-MAIL @

MON ADHÉSION

10 €

MONTANT LIBRE.....

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : LA ROCHE ENSEMBLE

J'ACCEPTE PAR LA PRÉSENTE QUE L'ASSOCIATION "LA ROCHE ENSEMBLE" UTILISE MES COORDONNÉES À DES FINS DE COMMUNICATION.

MERCI DE FAIRE PARVENIR CE BULLETIN D'ADHÉSION ET VOTRE RÈGLEMENT À : LA ROCHE ENSEMBLE - 115 AVENUE PASTEUR - 74800 LA ROCHE SUR FORON

LA HAUTE-SAVOIE ARENA, QUID DE LA CONCERTATION ?

Vendredi 25 novembre 2022, chacun a appris par voie de presse, que notre ville avait été sélectionnée pour accueillir les Mondiaux de Cyclisme 2027 organisés dans un futur vélodrome construit d'ici là sur le site de Rochexpo.

Ce projet est porté par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et son président qui souhaiterait construire un bâtiment multifonctions "La Haute-Savoie Arena" et doter ainsi La Roche du plus beau complexe événementiel, sportif et culturel de toute la région Rhône-Alpes.

Ce projet structurant pourrait être une opportunité pour le rayonnement de notre ville. Néanmoins, une telle décision ne peut pas être prise unilatéralement sans concertation et sans l'aval de la population rochoise. **Sans compter que ce projet n'apparaissait pas dans le programme de l'équipe élue en juin dernier !**

Compte-tenu des forts enjeux que représentent ce projet et du contexte économique, social et environnemental actuel, la mairie ne peut pas et ne

doit pas s'engager sans étude préalable des besoins réels et des impacts engendrés. Avoir été élu ne donne pas blanc-seing et pourtant comme l'a dit Martial Saddier lors de la cérémonie des vœux à La Roche le vendredi 06 janvier dernier : "*c'est bien le maire qui, in fine, signera l'engagement de la commune dans ce projet*" .

De nombreux Rochoises et Rochois nous ont interpellés. Ils réclament de l'information, de la transparence et de la concertation avant qu'un tel investissement soit engagé sur notre territoire. À quand une présentation détaillée du projet et une concertation des Rochois ?

LA HAUTE-SAVOIE ARENA SERAIT CONSTRUIE DEVANT LE NOUVEAU HALL DE ROCHEXPO.



LE PROJET POUR CE QU'ON EN CONNAIT !

D'une superficie de 18.000 m² modulable, il devrait comporter notamment une salle de spectacle de 10.000 places, un espace central multi activités de 3.000 m², mais aussi un mur d'escalade et une piste de BMX homologuée.

Le coût du projet est estimé à 62 millions d'euros. Il serait financé à 50% par le Conseil Départemental et 50% par la Région.

Le permis serait déposé et instruit jusqu'à l'été 2024. Deux ans de travaux seront nécessaires afin d'accueillir les épreuves des Championnats du Monde de Cyclisme UCI en 2027.

LES QUESTIONS

QUE NOUS NOUS POSONS ET QUI SONT LOIN D'ÊTRE EXHAUSTIVES

- Pourquoi le choix de cette implantation et lieu ?
- Qu'est-ce qui justifie la construction d'une salle de 10.000 places ?
Alors que le nouveau hall de Rochexpo dispose d'un espace de 3.000 places et qu'à proximité, l'Arcadium d'Annecy et l'Arena de Genève disposent respectivement de 5.000 et 9.500 places.
- Comment gérer l'afflux de visiteurs avec une offre hôtelière et de restaurants non dimensionnée à ce jour ?
- Que penser de la réalisation de salle de musculation et fitness alors que nous avons des centres sportifs à proximité ?
- Pourquoi ne pas avoir intégré le boulodrome et lui permettre d'en bénéficier ?

ROCHEXPO OU ARENA ?

- Quelle mutualisation avec Rochexpo ?
Sachant qu'il y aura deux gestionnaires sur un même parc, le Conseil Départemental et Rochexpo.
- Comment seront gérées les périodes où il y aura deux manifestations en même temps à Rochexpo et à l'Arena ?
- La construction de l'Arena est prévue sur un terrain communal mis à disposition par la collectivité par une convention : qu'en est-il de la Délégation de Service Public (DSP) avec Rochexpo ?
- Les termes et les conditions de mise à disposition de Rochexpo ont été réactualisés dernièrement pour permettre la réhabilitation du hall du bas avec une prolongation de cette DSP à 2039.
Est-ce possible juridiquement ?
- Comment les deux structures Arena et Rochexpo vont cohabiter et réussir à se développer plutôt que se cannibaliser ?

PARKINGS ET STATIONNEMENTS

- Au minimum 4.000 places de parkings seront nécessaires.
Où sont-elles prévues ?
- Quelles mutualisations et répartitions avec les besoins de Rochexpo ?
- Combien de places de parkings seraient conservées à proximité de Rochexpo ?
- Si pas de place de parkings sur site, à quel endroit sont-elles prévues ?
- En cas de service de navette en cars pour aller à l'Arena et Rochexpo, qui assurera la gestion et le financement de ces navettes ?
Cette hypothèse impliquera la circulation de plus d'une centaine de cars lors des manifestations.
- Les visiteurs seront-ils prêts à se garer à des kms de La Roche avec un accès par navettes de cars ?

TERRAIN, VORIE ET ACCÈS

- Faudra-t-il repenser les aménagements sur la route départementale ?
- À quelle valeur a été estimée ce terrain, propriété communale, qui sera rétrocédé au Conseil Départemental 74 ?

LA HAUTE-SAVOIE ARENA SERAIT CONSTRUISTE SUR LE PARKING DE ROCHEXPO.



COÛTS ET FINANCEMENT

- 🟡 Notre commune sera-t-elle mise à contribution financièrement ?
- 🟡 Quels en seront les coûts d'investissement et de fonctionnement ?
- 🟡 Quelles retombées économiques pour notre centre-ville et son attractivité lors des manifestations à l'Arena ?
- 🟡 Quel est le business plan à court, moyen et long terme ?

UN PROJET SURDIMENSIONNÉ ?

- *Les Rochois et les associations attendent depuis des décennies un espace, modulable et fonctionnel pour leurs fêtes de familles, réunions et activités. L'Arena répondra t-il à ces attentes et comment ?*

UN PROJET OPAQUE ET SANS VISIBILITÉ

- *Un tel projet ne se décide pas à huis clos. Toutes les Rochoises et Rochois doivent être informés sur les bénéfices et les inconvénients d'une telle réalisation et des incidences que cela va engendrer sur leur quotidien.*

UN PROJET SANS MÉTHODE, AUQUEL IL MANQUE :

- *Une présentation détaillée et complète réalisée par les porteurs de ce projet avec maquette, plans, situation des accès, aménagements des voiries, parking, ...*
- *Une étude des impacts sur la circulation, l'activité des entreprises et des commerces, les nuisances sonores, la pollution, la sécurité, mais aussi sur les retombées économiques et les coûts pour la commune.*
- *Une étude de marché consistante et argumentée.*
- *L'organisation d'un débat public.*

AUJOURD'HUI, AUCUN TRAVAIL DE CONCERTATION PRÉALABLE N'EST ENVISAGÉ PAR LE MAIRE.

Mercredi 1^{er} février 2023, lors de la réunion du Conseil Municipal, M. Le Maire de la Roche sur Foron et les élus de la majorité ont rejeté la demande des 2 groupes minoritaires (La Roche Ensemble et La Roche Autrement) d'organiser un référendum local pour donner la parole aux Rochois afin de décider s'ils veulent ou non de ce projet d'Arena sur leur territoire.

Quels sont les arguments de M. le Maire pour refuser notre demande de référendum local ?

- **Celui-ci affirme que les Rochois et les Rochoises ne sont pas intéressés par le sujet** et ne se déplaceront donc pas pour voter car ils ne sont déjà pas déplacés pour l'élection municipale de juin 2022.
- **Il ajoute qu'il a été élu et qu'il est donc légitime pour valider ce projet sur notre territoire** (peu importe que ce projet n'apparaît pas dans son programme lors de son élection en juin 2022 !)
- **Enfin, il conclut que l'impact de ce projet va bien au-delà de notre commune**, avec des conséquences au niveau du Pays Rochois voire du département. Il considère donc qu'un référendum local n'aurait pas de sens... Sauf que c'est lui qui valide ou non ce projet. **C'est bien la vie quotidienne rochoise** (pour le meilleur et pour le pire) qui sera durablement impactée par ce projet.

À peine 7 mois après leur élection, nous avons une équipe municipale majoritaire et un maire déjà sourds aux inquiétudes des Rochois.

Non, avoir été élu maire ne donne pas blanc-seing pour faire ce que bon lui semble.

Les arguments du maire renvoient au mépris et à la condescendance envers nos concitoyens et aux 2 listes minoritaires qui ont porté cette demande de délibération.

Nous sommes en face d'un maire hors sol et d'une équipe municipale le doigt sur la couture qui refusent d'ouvrir un débat autour d'un projet qui interroge tant il est structurant.

Le maire propose qu'une information avec la présentation du projet ait lieu lorsqu'il sera plus avancé.

- **Les rochois ne veulent pas être informés sur l'avancement du projet quand celui-ci sera bouclé.**
- **Les rochois veulent décider si ce projet doit être réalisé ou non.**

Comme nous l'avons dit lors de ce Conseil Municipal du 1^{er} février 2023, un débat doit s'engager et il doit déboucher sur un vote des Rochois avec ce référendum local.

C'EST À VOUS, ROCHOISE, ROCHOIS, DE VOUS PRONONCER ET DE DÉCIDER.

EN BREF, À PART ÇA !

+

FOOD-TRUCKS, RESTAURATION RAPIDE PRÈS DU CINÉMA LE PARC



À partir d'avril 2023, installation de food-trucks à proximité du cinéma Le Parc, près du centre-ville, sans concertation préalable avec nos commerces de bouche notamment de vente à emporter.

Nous pensons que nous devons travailler avec et non pas contre ceux qui font le dynamisme de notre centre-ville. **Nous regrettons que nos bars, boulangeries et restaurants n'aient pas été associés à ce projet.**

+

MANAGER DE CENTRE-VILLE AUCUNE AVANCÉE SUR CE BESOIN

Nous avons demandé à plusieurs reprises l'embauche d'un manager de centre-ville dont la mission serait d'être l'interface unique des commerçants.

L'objectif est de mettre de la cohérence dans notre politique du commerce et de redynamiser notre centre-ville.

Pour l'instant, l'équipe majoritaire n'avance pas sur le sujet.



+

INAUGURATION DU CENTRE MÉDICAL AUX AFFORÊTS MAIS SANS ÉQUIPE MÉDICALE



Inauguré ce 31 janvier dernier par la municipalité, les 3 cabinets médicaux n'ont pour l'instant aucun médecin à accueillir.

Selon l'équipe majoritaire, des pistes très sérieuses seraient sur le point d'aboutir. Nous espérons que cela soit bien le cas car la situation est critique.

Nous remercions l'équipe municipale précédente d'avoir initié ce projet car il offre une grande fonctionnalité avec la proximité de parkings et des pharmacies du centre-ville.

+

ANCIEN HÔPITAL ANDREVETAN, ICI RADIO MONT-BLANC !

Le maire a annoncé le 02 décembre 2022, dans une interview à Radio Mont-Blanc, que "tout est réglé", "le dossier est soldé", "le contentieux est terminé" "les travaux vont pouvoir démarrer" avec "une soixantaine de logements".

A ce jour, nous n'avons eu aucune information ni en commission ni en Conseil Municipal. Encore une fois, les élus minoritaires ne sont pas considérés et sont méprisés. Et le rôle des commissions est ignoré.

